AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-3-67 618850

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 77 DE FEVRIER 1967 — le 24 février 1967

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

L'application des traitements d'hiver est subordonnée à l'état des vergers.

Ils permettent de détruire de nombreux parasites en hivernage (chenilles défoliatrices, pucerons, cochenilles, psylles, acariens...). Certaines formules ont une action décapante et assurent la destruction des mousses et lichens.

- les huiles d'anthracène visent les mousses et lichens, les oeufs de pucerons, de chenilles défoliatrices. On les utilise à des doses allant de 4 à 6 %.

- les huiles blanches d'hiver sont surtout actives contre les cochenilles, elles s'emploient à la dose de 3 à 4 %

- les colorants nitrés, à la dose de 600 g/hl ont une action essentiellement ovicide. Ils visent plus particulièrement les oeufs de pucerons ou d'acariens

- les huiles jaunes, obtenues par addition de colorants nitrés à des huiles d'anthracène ou à des huiles blanches, allient les pouvoirs des deux constituants : elles sont donc douées d'une excellente efficacité contre les cochenilles, les oeufs de pucerons, d'acariens, les chenilles d'hyponomeutes, les psylles. On les utilise à raison de 3 %.

Tous ces produits doivent être employés en période de repos hivernal et en tout cas avant que les arbres aient atteint le stade C.

- les oléoparathions et les oléomalathions, à des doses respectives de 1,5 et 3 % ont sensiblement la même efficacité que les huiles jaunes contre les insectes et les acariens. Ils peuvent, et doivent s'employer plus près du débourrement, jusqu'au stade C3 inclus.

P1..182

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

PECHER : Le traitement de la cloque du pêcher peut être entrepris dès maintenant à l'aide de produits cupriques ou des spécialités fongicides à base de captane, de zirame, de ferbame ou de thirame, aux doses homologuées pour chaque spécialité commerciale.

La pulvérisation doit être abondante et exécutée avec soin, au plus tard lorsque les bourgeons ont atteint le stade B.

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE

L'excoriose, les cochenilles, l'érinose, l'acariose sont efficacement combattus par des traitements d'hiver.

Contre l'excoriose trois produits peuvent être recommandés en hiver :

- l'arsenite de soude à 625 g d'arsenic par hectolitre
- les huiles jaunes à 2-3 %
- les colorants nitrés à 600 g/hl

- Les cochenilles peuvent être combattues en hiver par des huiles jaunes ou un oléoparathion

- contre l'acariose : les traitements de prédébourrement sont les plus efficaces. Une pulvérisation copieuse doit être réalisée :

- soit 20 jours avant débourrement avec une bouillie à base d'huile d'anthracène

- soit juste avant le débourrement (stade B, bourgeons "dans le coton") avec :

une bouillie sulfocalcique ou des soufres micronisés
un oléoparathion ou un oléomalathion

Ces derniers produits sont également efficaces contre l'érinose.

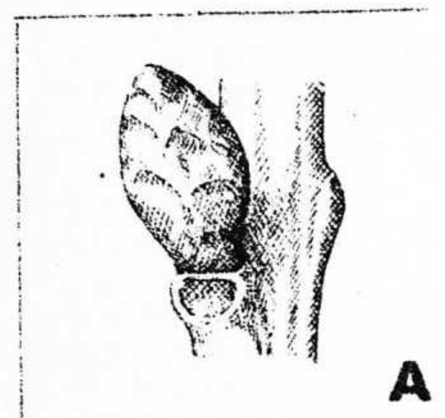
Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS.

CE NUMERO EST LE DERNIER QUI SERA ADRESSE AUX PERSONNES N'AYANT PAS RENOUVELE LEUR ABONNEMENT POUR 1967.

Stades repères du cerisier

Dessins de M. BAGGIOLINI DLP -2-3-67 618831



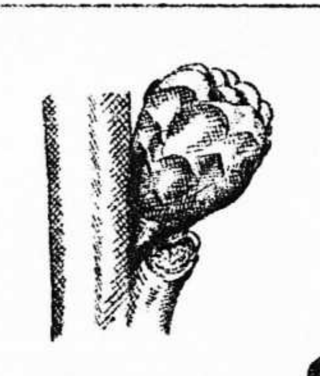
Bourgeon d'hiver

Caractérise l'état de repos de l'arbre. Bourgeon entièrement brun, aigu et complètement fermé.



Bourgeon gonflé

Le bourgeon s'arrondit sensiblement et prend à son sommet une coloration vert clair.



Boutons visibles

Les écailles du sommet s'écartent et laissent voir les boutons verts encore rassemblés.



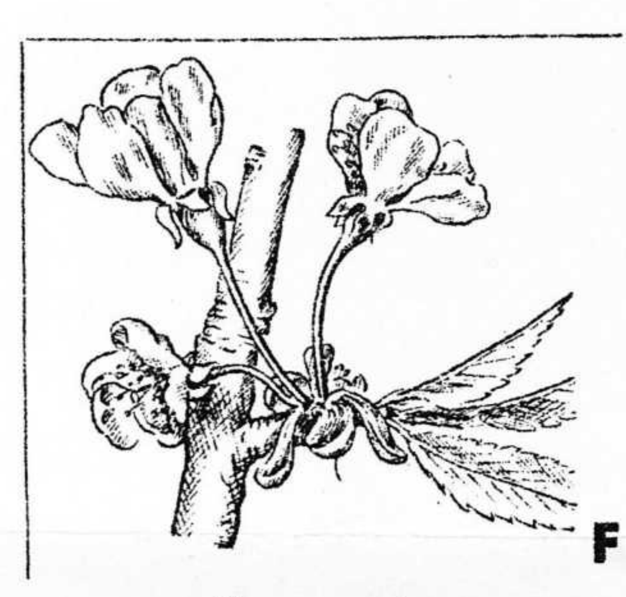
Les boutons se séparent

Les boutons se séparent entre eux, tout en restant enveloppés à leur base par les écailles du bourgeon, la pointe blanche de la corolle est visible.



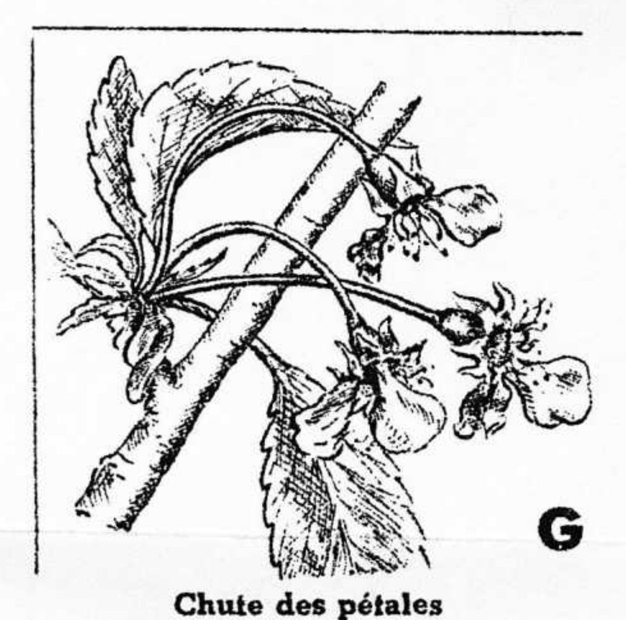
On voit les étamines

Les premiers boutons s'ouvrent partiellement et laissent apparaître les étamines.



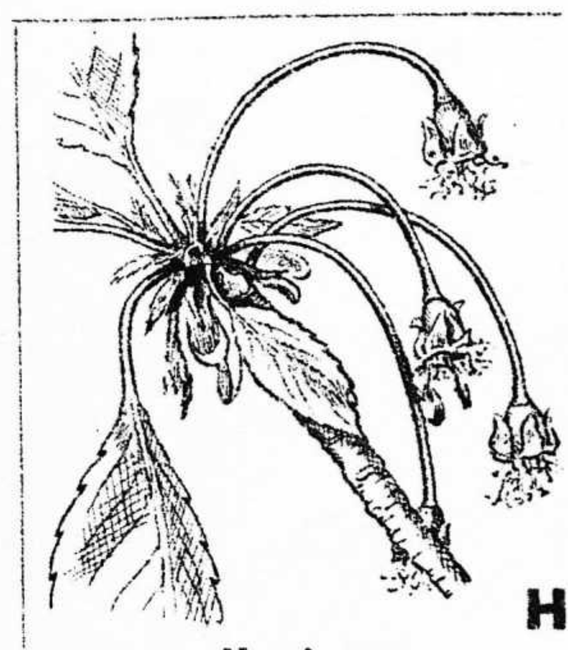
Fleur ouverte

Toutes les fleurs sont ouvertes ; c'est la pleine floraison.



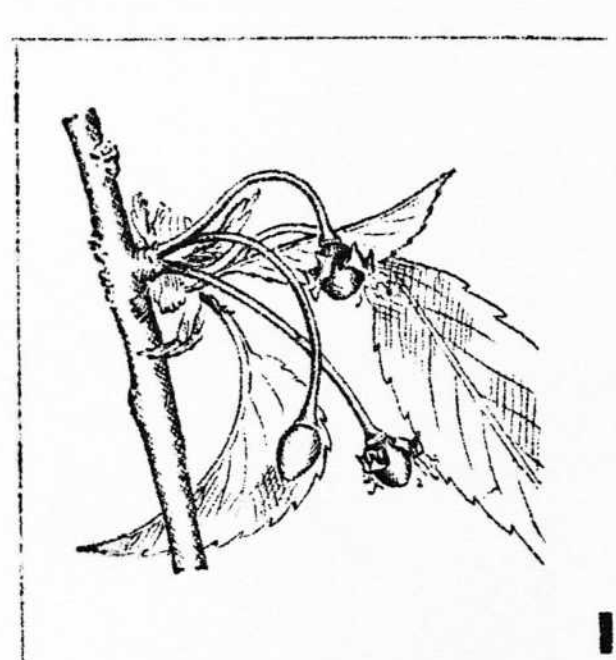
Chute des pétales

Les pétales flétrissent et commencent à tomber ; les étamines s'enroulent.



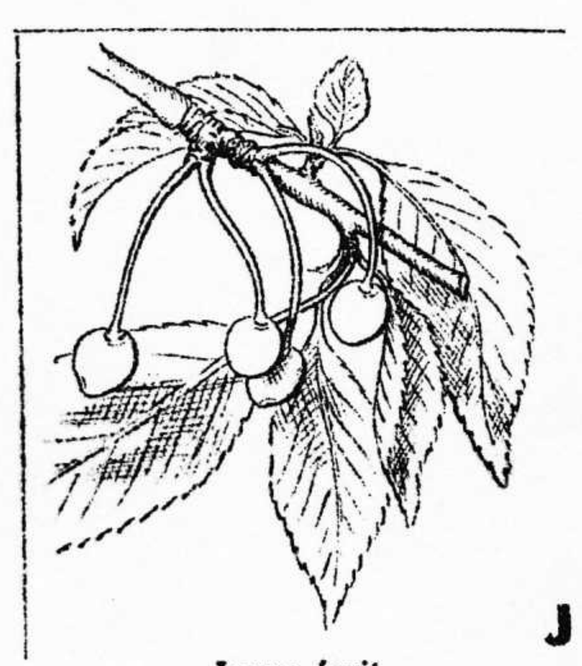
Nouaison

Tous les pétales sont tombés ; la base du calice commence à grossir ; la nouaison a eu lieu.



Le calice tombe

La collerette du calice se dessèche, se détache et finit par tomber, laissant le petit fruit à nu.



Jeune fruit

Le jeune fruit grossit rapidement et prend bientôt sa forme normale.

L'appréciation objective de l'état du verger au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution des bourgeons n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur un même arbre.

On considérera comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les arbres du verger.

3198 (Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 3, pp. 22-23, 1952.)

P 183

Dès le début du vol signalé par le Service des Avertissements agricoles, s'il est constaté une activité des femelles aux heures chaudes de la journée et des risques de contamination, effectuer le premier traitement au plus tard sur les plantations dont la plus grande partie des turions poussés sont aux stades A et B.

Si une température favorable à l'activité des mouches persiste après ce premier traitement, le renouveler au plus tard à la fin du stade C de la végétation (stade "en torche").

Un troisième traitement d'assurance peut être effectué une dizaine de jours plus tard, alors que les premières tiges sorties atteignent le stade D. Ce dernier traitement visera essentiellement à assurer la protection des jeunes turions sortis depuis le précédent traitement.

Sur les plantations en troisième pousse, la période de récolte terminée, il est recommandé d'effectuer les mêmes traitements aux mêmes stades végétatifs précédemment définis. En cas d'activité reconnue de la mouche, ces traitements protègeront surtout les plantations peu vigoureuses.

Les renseignements dont vous auriez besoin
vous seront donnés par ...

LE CENTRE TECHNIQUE INTERPROFESSIONNEL
DES FRUITS ET LEGUMES
22, rue Bergère - PARIS 9e

LA DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
DE VOTRE DEPARTEMENT

L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE
Route de St-Cyr - VERSAILLES (S. & O.)

LA PROTECTION DES VEGETAUX
DE VOTRE CIRCONSCRIPTION
SERVICES DES AVERTISSEMENTS AGRICOLES

La Mouche de l'Asperge

PEUT-ON LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA MOUCHE DE L'ASPERGE ?

Les travaux expérimentaux réalisés par le Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes en étroite collaboration avec l'Institut National de la Recherche Agronomique, permettent aujourd'hui de répondre à cette question. Ces travaux ont été poursuivis en Sologne en liaison constante avec les Services intéressés du Ministère de l'Agriculture.

Il est possible de lutter contre la Mouche de l'Asperge en employant des insecticides, mais il est avant tout indispensable de bien connaître ce ravageur.

Les mouches, mâles et femelles, apparaissent dans les jeunes plantations au cours des mois d'Avril et de Mai. Elles sont nuisibles essentiellement aux aspergeraies en cours d'établissement, avant leur entrée en production, durant les trois premières années de végétation.

Leurs ailes noires et blanches, leur vol lourd et court, permettent de les reconnaître aisément sur les jeunes pousses aux heures chaudes de la journée.

Après l'accouplement, la femelle va déposer ses oeufs fécondés en les introduisant à l'aide de sa tarière à l'intérieur de la jeune pousse.

Un ou deux jours plus tard ces oeufs éclosent et chacun d'eux donne naissance à une larve dont la longueur n'excède pas le millimètre. Immédiatement cette larve se nourrit en creusant une galerie à l'intérieur de l'asperge.

Les dégâts occasionnés sont d'abord minimes. Ils ne tardent pas à devenir importants lorsque la larve,

au terme de son développement, atteint la longueur d'un centimètre environ. Chaque galerie creusée entrave la circulation de la sève ; il en résulte une alimentation défectueuse de la griffe.

Son développement terminé, la larve s'immobilise dans la galerie. Elle raccourcit sa longueur d'un tiers environ, épaissit et durcit sa peau, prend la forme d'un tonnelet dont la teinte passe progressivement du jaune au brun-rouge. Sous cette forme immobile la larve est devenue pupe.

A l'intérieur des vieilles tiges et de leurs chicots restés en terre, ces pupes passent l'été et l'hiver. Au printemps, des mouches mâles et femelles, s'échappent et vont déposer leurs oeufs dans les jeunes pousses d'asperge. La mouche n'a qu'une génération par an. Les sorties printanières s'échelonnent durant deux mois.

COMMENT LUTTER ?

Lors de la plantation, chaque fois que cela sera possible, éviter les dégâts de première année en plantant les griffes "en sec".

Les deux années suivantes, sur les plantations en deuxième pousse et sur celles en troisième pousse après récolte, effectuer les traitements, dans les conditions prescrites par les Services régionaux de la Protection des Végétaux, en utilisant un produit à base de :

ENDOTHION

à raison de 50 g de matière active à l'hectolitre en ajoutant le mouillant préconisé par le fabricant

DIMETHOATE

à raison de 30 g de matière active à l'hectolitre

DIAZINON

à raison de 30 g de matière active à l'hectolitre

FORMOTHION

à raison de 50 g de matière active à l'hectolitre

Les jeunes larves qui s'alimentent à l'intérieur des tiges sont tuées dans leurs galeries. La mouche adulte meurt par action de contact durant quelques jours, en se posant sur les tiges traitées.

Il convient d'effectuer ces traitements très soigneusement, en ne négligeant pas les jeunes pousses toujours très sensibles aux attaques de la mouche.

QUAND TRAITER ?

Respecter scrupuleusement les informations diffusées par les Stations d'Avertissements agricoles, et les adapter au cas particulier de chaque plantation en considérant l'état végétatif de l'aspergeraie à défendre.

Pour faciliter la détermination des dates de traitements nous distinguons quatre stades végétatifs de l'asperge ainsi définis :

Stade A : Turions sortant du sol de 2 à 3cms environ, écailles plaquées recouvrantes.

Stade B : Turions de 10 à 15cms environ, bourgeon à écailles gonflées.

Stade C : Turions de 30 à 35cms environ, écailles gonflées, ramifications non épanouies (stades en "torche").

Stade D : Turions à ramifications épanouies.

STADE A "pointe"
STADE B bourgeon gonflé 10 à 15 cm

STADES VÉGÉTATIFS "A" et "B"

STADE D épanoui
STADE C en torche

STADES VÉGÉTATIFS "C" et "D"

Stades repères de la vigne

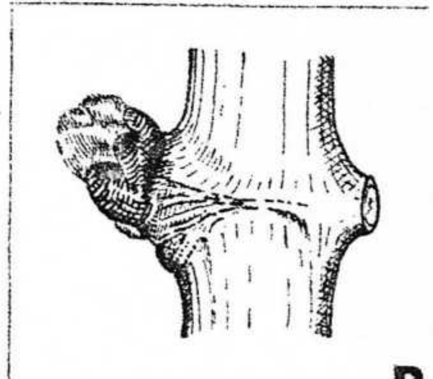
Dessins de M. BAGGIOLINI



A

Bourgeon d'hiver

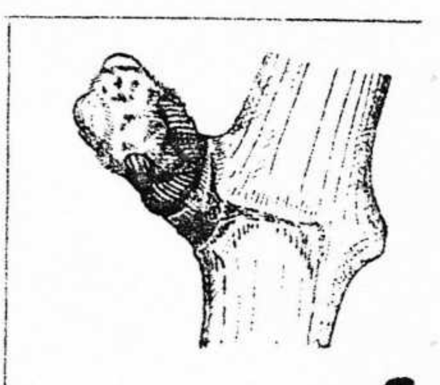
Bourgeon principal formé pendant l'année précédente, caractérisant la vigne dans son état de repos d'hiver. Oeil presque entièrement recouvert par deux écailles protectrices brunâtres.



B

Bourgeon dans le coton

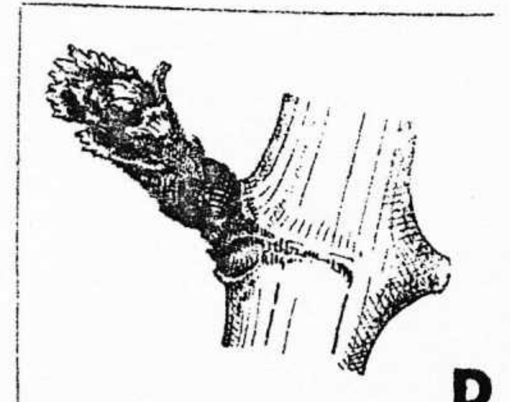
Suit de près le début des « pleurs ». Bourgeon gonflé dont les écailles s'écartent ; protection cotonneuse brunâtre très visible.



C

Pointe verte

Oeil continuant à gonfler et à s'allonger, jusqu'à présenter la pointe verte constituée par la jeune pousse.



D

Sortie des feuilles

Apparition des feuilles rudimentaires rassemblées en rosette, dont la base est encore protégée par la « bourre », progressivement rejetée hors des écailles.



E

Feuilles étalées

Premières feuilles totalement dégagées présentant les caractères variétaux. Sarment herbacé nettement visible.



F

Grappes visibles

Grappes rudimentaires apparaissant au sommet de la pousse. 4-6 feuilles étalées.



G

Grappes séparées

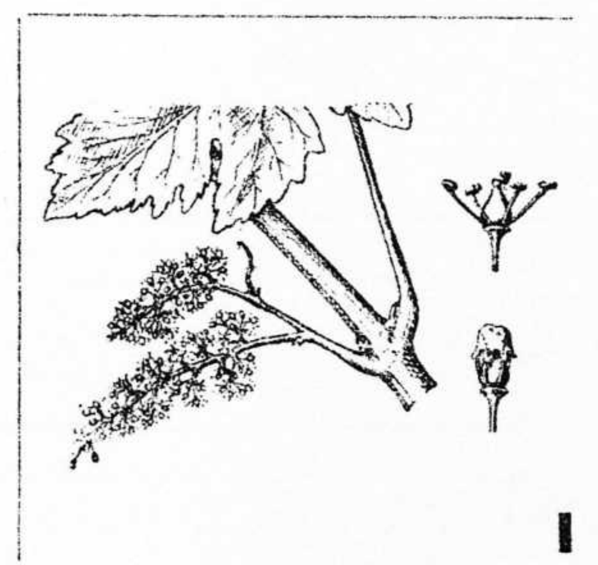
Grappes s'espaçant et s'allongeant sur la pousse. Organes floraux encore agglomérés.



H

Boutons floraux séparés

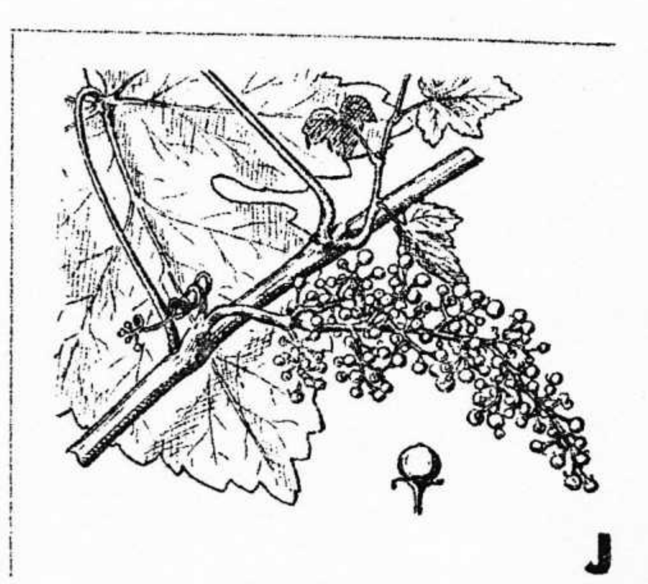
Apparition de la forme typique de l'inflorescence à grappe, dans laquelle les boutons floraux sont nettement isolés. Détail de la figure : fleur en bouton.



I

Floraison

Les détails de la figure montrent comment la corolle, en forme de capuchon, se détache de sa base et se trouve repoussée vers le haut par les étamines. A la chute de la corolle, l'ovaire reste nu, tandis que les organes mâles se disposent en rayons autour de lui.



J

Nouaison

Ovaire commençant à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache. Le petit fruit formé prend bientôt la forme du « grain » typique de la variété.

L'appréciation objective du développement momentané d'une vigne au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution de l'organe considéré n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur une même plante.

On considérera donc comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les ceps de la vigne.

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 1, pp. 4-6, 1952.)

Stades repères du pêcher

Dessins de M. BAGGIOLINI



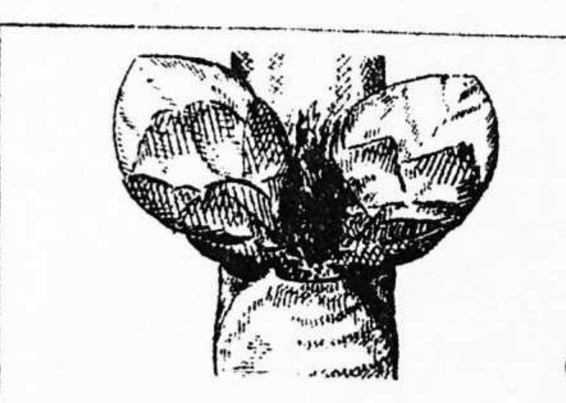
Bourgeon d'hiver

Caractérise l'état de repos de l'arbre. Bourgeon brunâtre, velu et aigu.



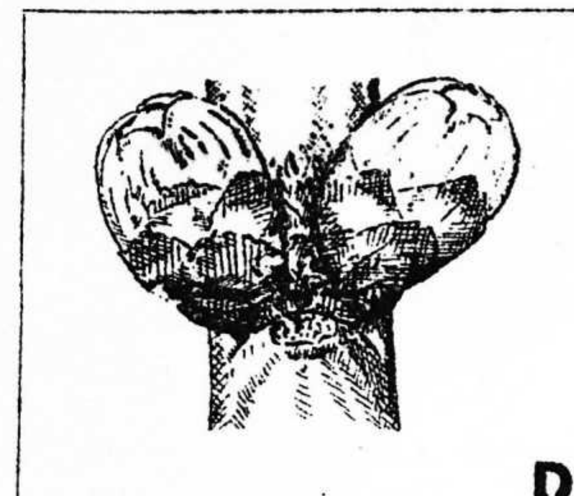
Bourgeon gonflé

Le bourgeon commence à s'arrondir ; les écailles s'écartent et apparaissent blanchâtres à la base.



On voit le calice

Le bourgeon gonfle, s'allonge et présente une pointe blanchâtre constituée par les sépales du calice.



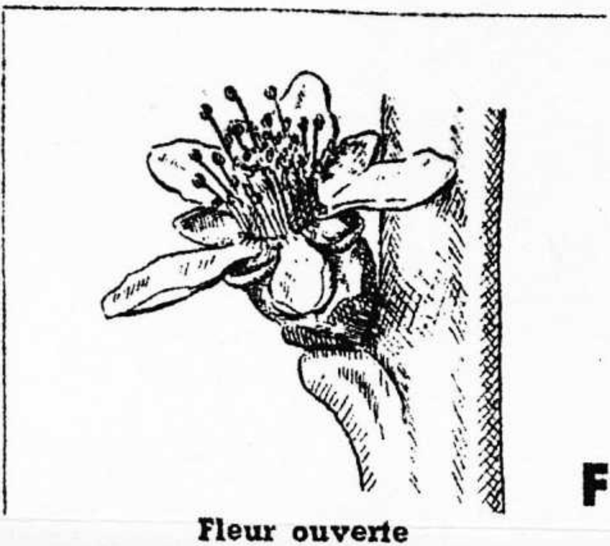
On voit la corolle

Les sépales s'ouvrent et laissent voir la corolle rose au sommet du bourgeon.



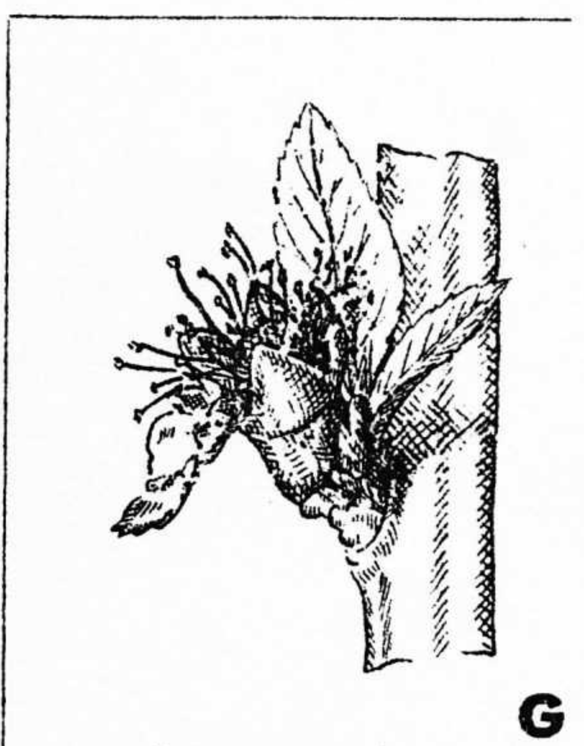
On voit les étamines

Le bouton rose s'ouvre partiellement ; les étamines apparaissent.



Fleur ouverte

Les pétales sont complètement étalés ; c'est la pleine floraison.



Chute des pétales

Les pétales tombent ; les étamines s'enroulent ; la fécondation a eu lieu.



Fruit noué

L'ovaire grossit et le fruit noué apparaît, repoussant vers le haut la collerette desséchée du calice.



Jeune fruit

Libéré de la collerette du calice, le jeune fruit, très velu, grossit rapidement.

L'appréciation objective de l'état du verger au moyen de l'échelle proposée ici demande une certaine attention, car l'évolution des bourgeons n'est pas forcément simultanée dans l'ensemble de la culture, pas plus d'ailleurs que sur un même arbre.

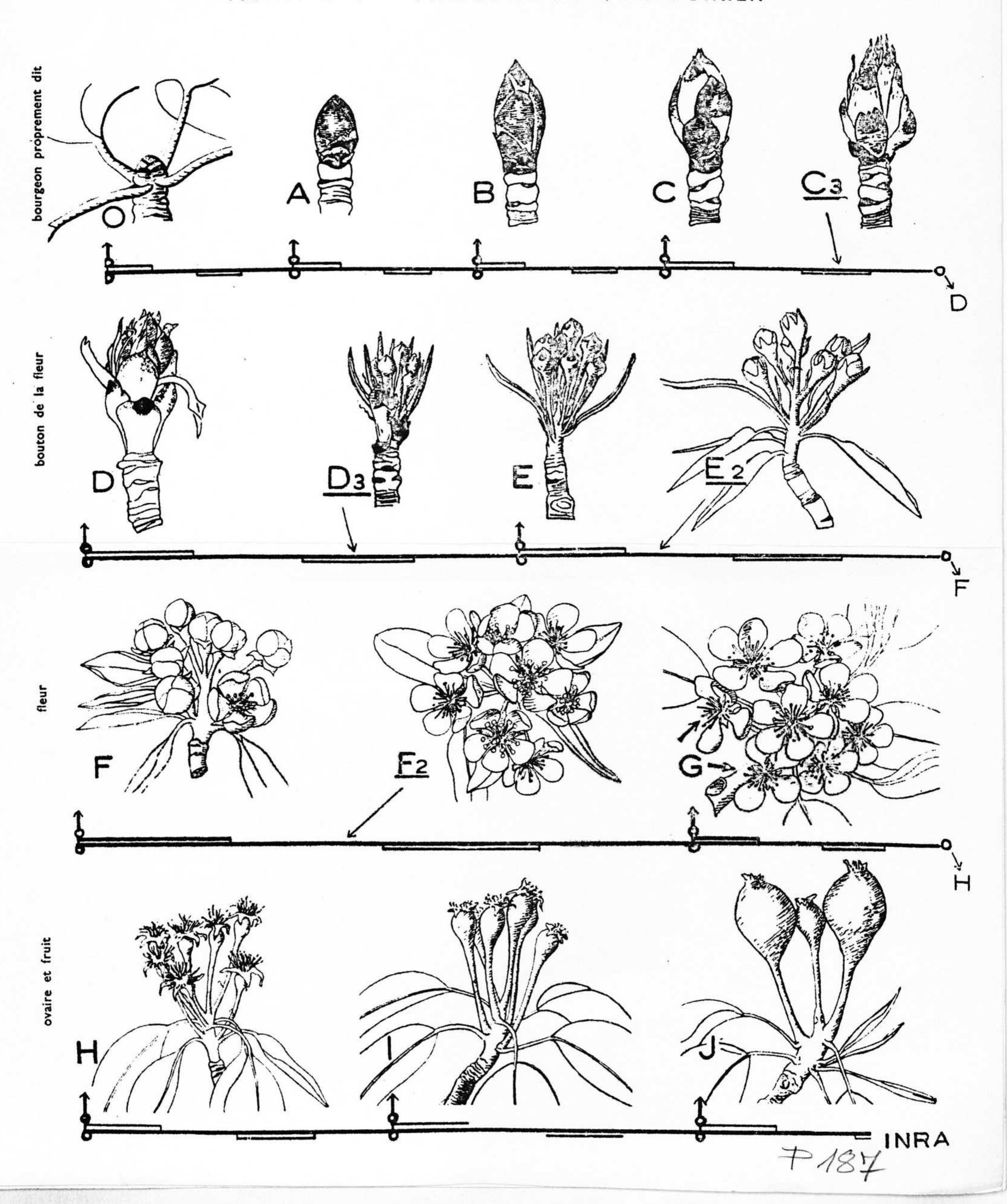
On considérera comme déterminant le stade le plus fréquemment représenté sur les arbres du verger.

3198

(Extrait de la « Revue romande d'Agriculture, de Viticulture et d'Arboriculture », 8, N° 4, pp. 28-29, 1952.)

DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

Tableau n° I — STADES-REPÈRES DU POIRIER



DÉVELOPPEMENT DES ORGANES DE FRUCTIFICATION DES ARBRES FRUITIERS

Tableau n° 2 — STADES-REPÈRES DU POMMIER

